

Les fondamentaux de la maîtrise foncière

Maîtriser les techniques et les outils de l'aménagement foncier code 837083

URBANISME - AMÉNAGEMENT - MAÎTRISE FONCIÈRE

BEST-OF

2 jours - 14 heures

PARIS

- » 3 et 4 avril 2013
- » 29 et 30 mai 2013
- » 27 et 28 novembre 2013

LYON

- » 29 et 30 mai 2013
- » 27 et 28 novembre 2013

PRIX H.T.

- 1 395 €
- 1 195 € (*tarif spécial) *tarif réservé aux mairies, conseils régionaux, conseils généraux, communautés de communes, communautés d'agglomération, communautés urbaines

ANIMATEUR(S)

» Eric BINETEAU Avocat Associé SELARL HORUS AVOCATS

» Anne-Claire LOUIS Avocat ADAMAS

HOMOLOGATION(S) FORMATION CONTINUE BES AVOIGNATION Of d'homologation

PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre cette formation.

JUST LEARNING

- » Évaluation amont
- » Évaluation aval

La maîtrise foncière conditionne l'équilibre des opérations d'aménagement et de construction. Il est indispensable de définir la méthode pour maîtriser le foncier et distinguer les différents outils : acquisition amiable, droit de préemption ou procédure d'expropriation.

Objectifs

- Cerner les spécificités du droit de la propriété immobilière.
- Maîtriser les différentes procédures juridiques d'acquisition foncière.
- Être en mesure d'appréhender les difficultés pouvant survenir lors d'une opération.

Public concerné

- Responsables et chargés de projets fonciers
- Promoteurs, constructeurs, lotisseurs, aménageurs publics et privés
- Toute personne impliquée dans le montage d'opérations

Programme

Analyser l'évolution des politiques foncières

- Intégrer les exigences du droit communautaire dans les politiques foncières locales
- · Appréhender et maîtriser les conséquences juridiques des dernières lois favorisant l'action publique foncière

Cerner les outils de la maîtrise foncière

Préparer les acquisitions amiables

- · Les avant-contrats
- L'acte de vente
- · Les clauses contractuelles négociables

Instaurer le droit de préemption

- Le champ d'application
- Les titulaires
- La procédure

Programmer la procédure d'expropriation

- La phase administrative
- · La phase judiciaire
- · Les garanties profitant aux expropriés

Mettre en œuvre une politique foncière efficace

Identifier les initiateurs du projet

- Les opérateurs publics
- · Les opérateurs privés

Délimiter le périmètre foncier

- Les contraintes urbanistiques
- · Les contraintes environnementales
- Les contraintes techniques
- · Les contraintes financières

Choisir l'outil de maîtrise foncière adapté à son projet

- Les projets concernés
- L'opportunité : le droit de préemption
- La nécessité : la procédure d'expropriation

Exercice d'application : application des connaissances acquises sur un cas concret de maîtrise foncière

À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de choisir et d'utiliser au mieux les outils de la maîtrise foncière, lors d'une opération.